

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

(convocations adressées le 28 septembre 2017)

Etaient présents : R.LELIEVRE G.RIPEAUX B.LEMASSON F.ADAM R.DELAUNAY T.GUILLOUARD C.PICHEREAU B.LEBOUC L.SAINT-MARTIN C.FOUBERT

Etaient excusés : V.BOUJU, C.FERAULT qui a donné pouvoir à G.RIPEAUX, D.GRAND qui a donné pouvoir à R.LELIEVRE, C.COUBRUN

- **Indemnité de Conseil au Receveur Municipal,**

M. le Maire est autorisé à verser les indemnités de conseil - allouées aux Comptable du Trésor - à Mme Hélène De Gueser.

- **Primes de fin d'année,**

Une prime de fin d'année sera versée au Personnel Communal (montant net de 945,06 euros -un prorata sera effectué selon le temps de travail).

- **Résultat appels d'offres au plus offrant pour la vente de parcelles communales,**

Les personnes intéressées avaient jusqu'au 18 septembre pour répondre. L'ouverture des offres reçues a eu lieu le mardi 19 septembre en présence de M. le Maire et ses 2 Adjointes.

MM. C PICHEREAU et T.GUILLOUARD n'ont pas pris part au débat et vote et s'étaient retirés de la salle de Conseil

Parcelles 171 X 31 et 171 X 28 : l'offre la plus disante de 5.655 euros de l'hectare remise par le GAEC du GASSEL sis le Gassel à Lignièrès-Orgères et représenté par M. Mme Thierry et Patricia GUILLOUARD, a été retenue. M. le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires chez Me NADOLSKI, Notaire à Pré-En-Pail-St-Samson.

Parcelle I 95 près du cimetière : pas d'offre reçue- Un nouvel appel d'offre au plus offrant sera refait pour cette parcelle (voir annexe)

- **Etude des devis pour l'aménagement de chemins,**

- Chemin qui relie la route de Pré-En-Pail à la route de Ciral 850m (scarification, apport tout venant, débernage). Le devis TTA d'un montant de 1.738,40 TTC est retenu
- Chemin du champ 165m – près du Grand Etinoux (décaissement, empiérement)- un second devis sera demandé
- Chemin de la Gérarderie 250m (décaissement, reprofilage, empiérement) –un second devis sera demandé
- Chemin de la Nellière (curage de fossés – tête de sécurité) – le devis TTA d'un montant de 709,32 TTC est retenu

- **débroussaillage des chemins ruraux,**

La CCMA ne réalisant plus le débroussaillage des chemins la commune a décidé de prendre le relais. Les membres de la commission voirie se réuniront le 17 octobre afin de recenser les chemins qui seront à débroussailler – il est bien précisé que l'élagage des haies ne sera pas réalisé et restera à la charge des propriétaires ou exploitants des parcelles riveraines aux chemins.

A la suite de ce recensement des devis seront demandés aux entreprises.

- **Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente,**

Le conseil municipal ayant décidé de diminuer l'extension initialement prévue, le lancement d'un appel d'offre pour une mission de maîtrise d'œuvre est reporté

- **Rapport annuel du SIAEP et de la CCMA,**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de ces rapports consultables en mairie.

A Lignièrès-Orgères, le 12 octobre 2017

Signé Le Maire,

Raymond LELIEVRE